

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 591 accordant une permission à Melle Galier (Violette).

n° 591

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
27 mai 1949

Numéro JO  
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro  
31 mai 1949

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret, du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté n° 235 du 24 mars 1945 relatif à l'organisation et au recrutement- dn personnel auxiliaire européen de la Côte française des Somalis

**Vu** la demande de permission en date dn 19 mai 1949 formulée par Mlle Gatier (Violette), secrétaire aide-comptable auxiliaire

**Vu** l'avis favorable rie M. le trésorier payeur.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art 1er

— Une permission d'absence d'un mois à solde entière pour en jouir à Djibouti, est accordée à Mlle Gatier (Violette), secrétaire, aide-comptable auxiliaire, 3e catégorie, en service à la Trésorerie.

#### Art. 2

— La présente, décision, qui aura effet, po.ur compter du 24 mai 1949, sera enregistrée, publiée et communiquée partout, où besoin ser

**Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.**